



HAL
open science

La détection des structures funéraires liées à la crémation

Isabelle Le Goff

► **To cite this version:**

Isabelle Le Goff. La détection des structures funéraires liées à la crémation. Le diagnostic des ensembles funéraires, Anne Augereau; Hervé Guy; Alain Koehler, Dec 2005, Paris, France. pp.10-21. hal-03134290

HAL Id: hal-03134290

<https://inrap.hal.science/hal-03134290v1>

Submitted on 8 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La détection des structures funéraires liées à la crémation

L'objet de ce séminaire méthodologique concerne l'analyse des éléments recueillis lors de la phase du diagnostic en vue d'une meilleure caractérisation des structures et des sites. Est recherchée une évaluation plus juste des moyens nécessaires au montage des opérations de fouille, dans un domaine où la sous-estimation – et dans de rares cas la surestimation – est récurrente. Dans ce cadre, nous proposons une approche thématique qui met en relief les problèmes spécifiques à la détection des ensembles funéraires à incinération. En effet, la pérennité de la crémation, déjà connue au Mésolithique et en vigueur dans certaines régions tout au long des âges des Métaux jusqu'à la période gallo-romaine, multiplie les occasions de se confronter à cette documentation archéologique. Par ailleurs, elle pose des difficultés d'identification qui, dès la phase du diagnostic, compliquent la caractérisation des structures et, en tout premier lieu, leur détection. Aussi sera-t-il question, dans la première partie, de la nature des indices disponibles puis, dans la seconde, de l'analyse de cinq cas significatifs examinés selon une même procédure. Elle combine deux échelles de lecture :

- l'échelle du site dont la caractérisation passe par l'identification de la forme, et plus précisément par la délimitation de l'espace funéraire et par l'estimation de la densité (estimation du nombre minimal de structures) à partir des indices perceptibles lors du décapage. Les espaces funéraires consacrés aux incinérations ne diffèrent guère de ceux qui sont dévolus aux inhumations (tombes isolées hors contexte, en contexte d'habitat, petits groupes dispersés de tombes, nécropole, cimetière stratifié...) à une exception près, la fréquente association de structures aux fonctions complémentaires ;
- l'échelle de la structure : l'objectif est d'identifier la forme et la complexité potentielle des structures (présence d'objets, possibilité d'indices ténus d'architecture interne ou d'éléments périssables, degré de complexité de la gestuelle funéraire, du traitement des os, présence des résidus de combustion...), d'apprécier les difficultés d'acquisition des données (facilité de lecture du sédiment, état de conservation du mobilier et de la structure, etc.) en vue de cerner le potentiel informatif.

L'analyse de cas est abordée en croisant les connaissances acquises par plusieurs collaborateurs, œuvrant dans trois interrégions (Centre – Île-de-France, Nord-Picardie, Grand Est nord). Chacun a livré, au sujet d'un ou plusieurs exemples, ses interrogations et ses réflexions sous la forme d'un texte, ou de propos recueillis lors d'une discussion dont les points forts sont retranscrits dans les pages qui suivent¹. L'exercice ne repose donc ni sur un bilan exhaustif de nécropoles à incinération dans une entité géographique donnée, ni sur un bilan des pratiques et méthodes existantes. Il s'agit d'identifier les principales difficultés rencontrées à partir de cas concrets pour tirer les conséquences des expériences engrangées.

1 Des indices délicats à attribuer au domaine funéraire

1.1 Les indices disponibles

1.1.1 L'architecture de la structure et sa forme

Au niveau du décapage, quelques indices liés au mode de délimitation ou de signalisation des structures funéraires permettent aisément d'établir le lien entre les faits découverts et le domaine funéraire. La présence d'enclous fossoyé ou non, circulaire ou quadrangulaire avec une fosse centrée ou plusieurs structures organisées en rangée, se révèle par exemple un élément déterminant et suffisant pour conduire au diagnostic « site funéraire ». Il en va de même lorsqu'une superstructure (édicule sur poteau...) abrite la tombe, qu'un

système de couverture (dallettes, tuile...), le contenant (sarcophage, traces ligneuses...) ou mieux encore, une signalisation (stèle...) révèlent la sépulture. Dans d'autres cas, l'organisation des creusements (groupe d'orientation...), leur similitude morphologique, la régularité des parois (forme quadrangulaire...) constituent un signal fort pour suspecter la présence de tombes.

En revanche, la seule morphologie des structures liées à la crémation reste souvent insuffisante car contrairement à la morphologie évocatrice d'une tombe à inhumation (sujet en extension), les fosses informes, de taille variable, des incinérations renvoient à d'autres possibilités d'identification.

1.1.2 Le contenu de la structure

Dans certains milieux sédimentaires, parce que le creusement reste illisible, la tombe n'est perceptible qu'au niveau de dépôt, et les éléments qui s'y trouvent deviennent alors un indice de détection. Parmi les plus habituels et les plus lisibles, on retiendra les éléments suivants :

- le mobilier (céramique, objet en métal, en verre...),
- les vestiges osseux brûlés et non brûlés (faune),
- les résidus de combustion du bûcher (sédiment cendreux, charbonneux, charbon, terre cuite, pierre brûlée...).

Le mobilier céramique entier, placé en situation fonctionnelle, est un signal fort pour détecter la structure et l'associer au domaine funéraire. Il devient moins efficace lorsque les vases sont écrasés, fragmentaires ou qu'ils sont déversés cassés dans la fosse. Le caractère incomplet et désordonné du dépôt pose alors un problème d'interprétation des indices.

Les résidus de combustion du bûcher, qui comblent la fosse, signalent son existence mais il s'agit d'indices non spécifiques qui ouvrent un champ interprétatif trop large et peuvent par conséquent renvoyer à d'autres sphères que celle du funéraire (rejet de foyer, de four...) [fig. 1].

Quant aux vestiges osseux brûlés, fragmentés et déformés, ils demandent un examen complémentaire, contrairement à une inhumation dont le squelette signe d'instinct la nature funéraire de la structure. La première interrogation concerne bien souvent l'origine des os incinérés (humaine ou animale). La présence d'os incinérés n'est donc pas forcément un critère d'identification évident [fig. 1]. Ce constat s'impose d'autant plus que les os brûlés forment un ensemble peu structuré (esquilles éparses dans le sédiment ou sur le fond de fosse) plus difficile à percevoir que des os regroupés en urne ou concentrés en tas de sorte que certaines structures liées à la crémation sont confondues avec des trous de poteaux.

Fig. 1. Illustration du caractère ténu des indices (os brûlés, charbon, terre chauffée.) permettant la reconnaissance des structures funéraires liées à la crémation :

a. Structure néolithique : os brûlés, ocre et sédiment gris. Site de Buthiers et Boulancourt « le Dessus de Rochefort » et « le Chemin de Malesherbes »
Cliché ILG.

b. Dépôt de l'âge du Bronze final. Aperçu des indices disponibles au niveau du décapage et dans la structure. Site de Thourotte « ZAC du Gros Grelot ».
Cliché G. Laperle.

c. Versement de mobiliers cassés et d'os. Site gallo-romain de Vierzon « ZAC du Vieux Domaine ».
Cliché A. Bourdet.

d. Bûcher partiellement vidé de l'âge du Bronze. Site de Bussy-St-Georges « le Champ Fleuri ».
Cliché ILG.



Fig. 2. Aperçu de la diversité des structures liées à la crémation :

a. Tombe gallo-romaine avec dépôt d'une urne cinéraire. Site de Vierzon « Zac du Vieux Domaine ».
Cliché G. Laperle.

b. Tombe gallo-romaine avec un amas d'os en enveloppe périssable. Site de Dourges.
Cliché G. Laperle.

c. Bûcher gallo-romain avec certains vestiges en place. Site de St-Memme.
Cliché N. Pouget.

d. Bûcher vidé. Site de Méaulte « Plate-forme aéro-industrielle ».
Cliché N. Soupart.

e. Fosse avec mobiliers cassés et os incinérés épars. Site de St-Memme.
Cliché C. Perrier.

f. Fosse avec restes de bûcher et os épars de l'âge du bronze. Site de Dainville -Achicourt.
Cliché G. Billand.



a



b



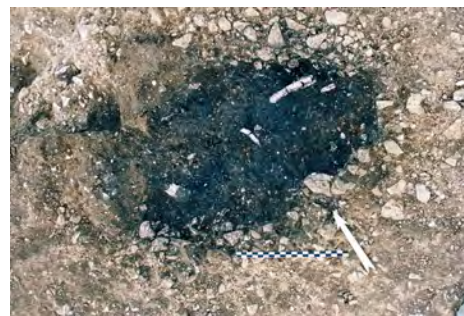
c



d



e



f

Au cours de l'opération de diagnostic, la détection des indices pose pour le moins deux types de difficultés : le caractère funéraire ne s'impose pas à l'esprit comme une évidence et l'interprétation des indices pose problème en raison du caractère polymorphe des structures à incinération.

1.2 Le caractère polymorphe des structures liées à la crémation

Le traitement du corps des défunts par le feu nécessite la mise en place de pratiques complexes en raison de la succession des gestes qu'elles engendrent. Le défunt passe de l'état de cadavre à celui de restes osseux brûlés qui prennent éventuellement la forme d'un ou plusieurs dépôts cinéraires si les funérailles ne mènent pas à une immersion ou à un éparpillement des vestiges ultimes du mort. En conséquence, le phénomène de la crémation engendre diverses traces matérielles, notamment sous la forme de structures excavées, témoins des différentes étapes du protocole funéraire². Outre les os, d'autres éléments font l'objet d'un ensevelissement : les reliquats de combustion du bûcher, les objets qui ont participé aux obsèques ou aux commémorations. Il en résulte une diversité certaine des configurations auxquelles il convient de s'attendre lors du décapage d'un site. Il existe notamment [fig. 2] :

- des tombes aux formes bien différentes : structure aménagée avec urne cinéraire et dépôt d'objet ou simple fosse composée de quelques grammes d'os pilés et mélangés aux résidus de combustion du bûcher ;
- des structures de combustion : certaines contiennent encore les vestiges du défunt et du mobilier d'accompagnement tandis que dans d'autres, une partie des reliquats est prélevée ; les cas de bûchers complètement vidés sont également attestés ;

- des structures consacrées aux reliquats du combustible (cendre, charbon...);
- des fosses comblées de cendres et de mobilier cassé;
- des structures contenant des vases trouvés vides;
- des structures regroupant un abondant mobilier déposé cassé avec parfois quelques os.

Une des difficultés de la caractérisation des structures liées à la crémation est bien la diversité des gestes et des configurations possibles. La démarche est compliquée encore par le nombre relativement restreint d'éléments discriminants, détectables dès le niveau de décapage. Il est bien aisé de confondre le dépôt d'un vase vide avec celui d'une urne cinéraire, une tombe avec une structure consacrée au mobilier cassé et aux cendres.

2 Études de cas

avec la collaboration
d'Anaïck Samzun
Inrap Centre-Île-de-France

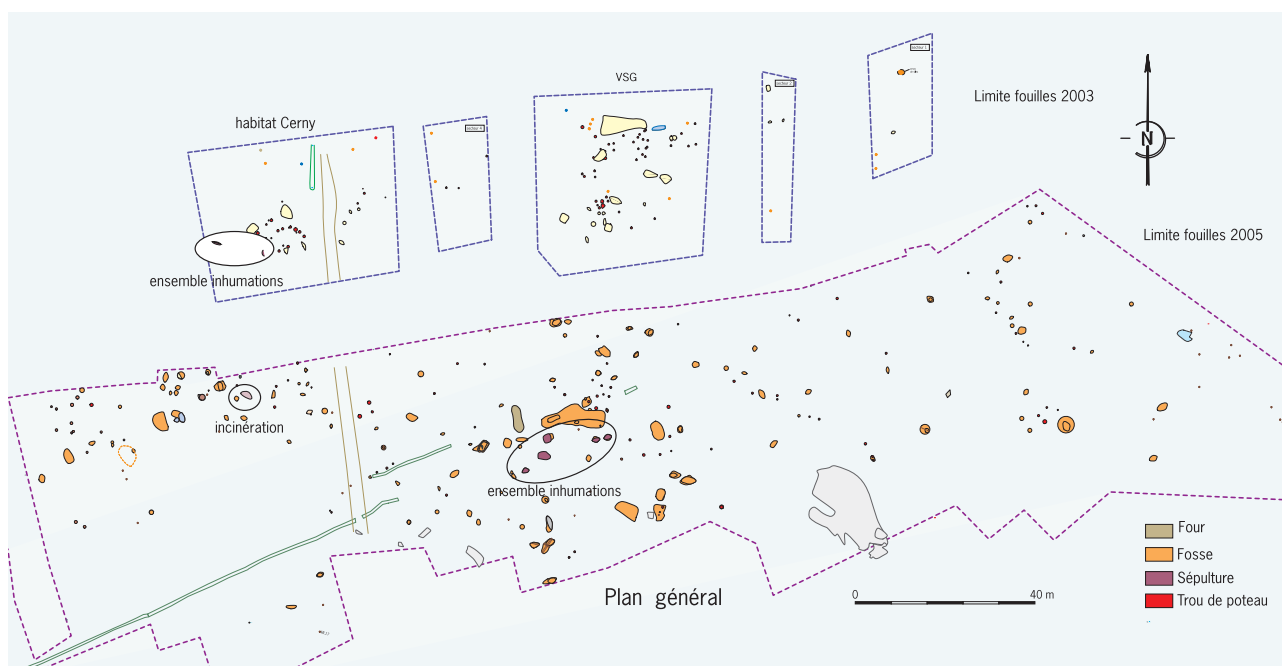
2.1 Les tombes isolées : Buthiers et Boulancourt, Le Dessus de Rochefort et Le Chemin de Malesherbes

Le site est localisé à proximité des communes de Buthiers et de Boulancourt (Seine-et-Marne), sur un rebord de plateau limité à l'ouest par la rivière de l'Essonne. Implanté dans une couverture limoneuse d'épaisseur variable, le gisement se trouve à la limite du massif forestier de Fontainebleau. La connaissance des occupations et des structures funéraires s'est déroulée en quatre étapes.

– Une opération de diagnostic en février 2003 qui révèle un site d'habitat du Néolithique ancien (culture Villeneuve-Saint-Germain, v. 4800 av. n.è.) et moyen (culture de Cerny, v. 4500 av. n.è.). Sa découverte revêt une importance particulière. En effet, aucun indice de vestiges archéologiques n'était connu dans ce secteur exploité depuis les années 1960 par une carrière de sable. Il convient donc de souligner qu'en raison même de l'érosion et des travaux agricoles, la détection des vestiges associés à ces périodes anciennes reste ardue dans le cadre de diagnostics de courte durée (opération de 3 jours pour 2,5 ha). Furent pratiquées des tranchées continues de 2 m de large espacées de 15 à 20 m. Aucune structure funéraire n'est alors repérée.

– Une opération de fouille en 2003, qui donne lieu à un décapage exhaustif réalisé sur environ 3 500 m², confirme l'existence de deux secteurs distincts; l'un comprend exclusivement une occupation remontant au Néolithique ancien, l'autre situé à une trentaine de mètres plus à l'ouest livre des structures datées du Néolithique moyen. Deux inhumations néolithiques ont été découvertes fortuitement à proximité de cet habitat.

Fig. 3. Un cas de sépultures éparses en contexte non funéraire: Buthiers et Boulancourt « le Dessus de Rochefort » et « Le Chemin de Malesherbes », Seine-et-Marne.



– Une opération de diagnostic, effectuée fin 2003 au sud de l'emprise, révèle l'extension des deux secteurs (opération réalisée en 11 jours pour 11 ha, avec des tranches de 2 m de large tous les 12-15 m). Aucune sépulture n'est signalée dans les tranchées (continues, largeur 2 m espacées de 12 à 15 m).

– Une deuxième campagne de fouille s'est déroulée en 2005 [fig. 3]. L'éventualité de mettre au jour d'autres inhumations sur la deuxième emprise et l'implantation lâche des structures a conduit, en accord avec le SRA Île-de-France, à décaper une superficie de plus de 2 ha. Un secteur a révélé un petit ensemble sépulcral néolithique d'au moins trois et peut-être quatre inhumations individuelles, vues au décapage mécanique comme de simples fosses (forme ovale de 110 x 90 ou 200 x 175 cm). L'une d'entre elles est toutefois signalée en surface par un épandage d'ocre. La dernière n'est repérée qu'au cours d'un « redécapage » en fin d'opération. Son comblement de limon et de blocs calcaires a empêché sa détection au premier décapage. De plus, sa profondeur exceptionnelle (1,50 m) avait évoqué, en premier lieu, un silo protohistorique.

Une incinération VSG (vase à fond rond et bouton à dépression) constituée d'une nappe d'os de 80 cm sur 40 associés à des boulettes d'ocre et à un sédiment gris n'a pas été perçue au premier abord comme une structure funéraire. Située à proximité immédiate de l'habitat Cerny et d'une structure de combustion, elle fut d'abord mise en relation avec les structures domestiques. Il convient bien entendu de souligner le caractère exceptionnel des crémations néolithiques.

2.1.1 Éléments de discussion

Dans ce cas, la détection des structures funéraires, pourtant attendues, ne s'est pas faite lors du diagnostic. Cela souligne, à l'échelle du site, la difficulté de détection des ensembles funéraires modestes et à plus forte raison des tombes isolées dispersées dans un contexte d'habitat, qu'elles soient à inhumation ou à incinération. La délimitation de l'espace funéraire et sa densité ne sont connues en fait qu'en fin d'opération.

La détection des structures funéraires est d'autant plus délicate qu'aucun indice spécifique ne les signale (os, morphologie de la structure). Au contraire, leur forme semblable aux fosses environnantes ou leur profondeur atypique ont masqué un temps leur identité. Pour l'incinération, même en partie dégagée, l'identification n'a pas été immédiate en raison de la configuration de la structure, d'un environnement dominé par des fosses contenant des os d'animaux carbonisés et par des fours qui ont brouillé la lecture des indices.

Jean-Philippe Chimier
Inrap Centre-Île-de-France

2.2 Les tombes diagnostiquées isolées : le cas de La Plaine de la Morandière 2 à Gièvres

Un diagnostic archéologique, réalisé préalablement à l'extension d'une carrière sur le site de La Plaine de la Morandière à Gièvres (Loir-et-Cher), en 2005, a conduit à la mise au jour d'une unique sépulture à crémation de l'âge du Bronze final. Aucune opération de fouille n'a été réalisée à la suite. Cette opération nous a conduit à nous interroger sur le traitement d'une sépulture « isolée » en contexte de diagnostic.

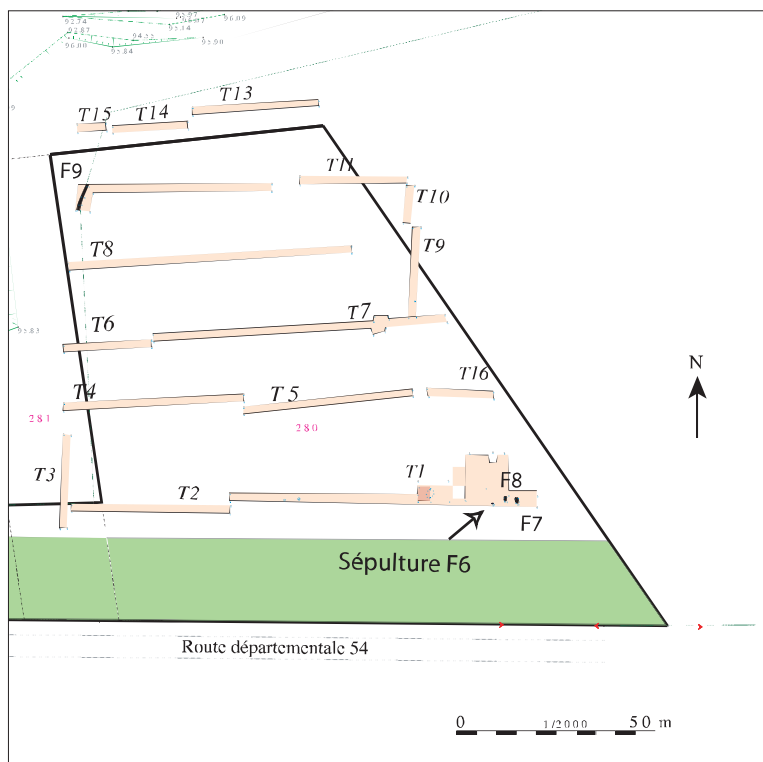
2.2.1 À l'échelle du site : la délimitation de l'ensemble funéraire

L'évaluation concerne une série de parcelles d'un total d'environ 3 ha qui ont été sondées à 10 % par tranchées continues, distantes de 10 à 20 m [fig. 4]. La méthode d'intervention a été aménagée en fonction de contraintes techniques liées à l'occupation du sol (forêt) et à la nature de l'exploitation (carrière de sable) de sorte que les tranchées n'ont pas pu être implantées selon un maillage régulier. La nature du terrain naturel ne permet pas une bonne conservation des structures et du mobilier, induisant une lecture difficile du décapage. Suite à la mise au jour de la crémation (F6), des extensions ont été réalisées dans la limite des contraintes techniques et se sont traduites par l'ouverture d'une fenêtre de 250 m, limitée au sud et à l'est.

2.2.2 À l'échelle de la structure : forme et caractérisation de la tombe

F6 est une fosse d'un diamètre de 55 cm, profonde de 10 cm. Elle accueille une urne contenant les restes funéraires. La crémation correspond à la seule tombe mise au jour ;

Fig. 4. Un cas de sépultures diagnostiquées isolées : La Plaine de la Morandière 2 à Gièvres, Loir-et-Cher.



aucune architecture funéraire ne l'accompagne. Elle constituerait un fait isolé ou, plus vraisemblablement, un élément marginal d'une nécropole située en dehors de la zone diagnostiquée.

2.2.3 Méthode et choix de fouille

En raison de l'état de l'urne et de la nature du sous-sol, il n'était pas possible de pratiquer un prélèvement pour une fouille en laboratoire. S'agissant d'une sépulture unique, il a été décidé de procéder à une fouille in situ, associant céramologues et ostéologues.

Deux raisons ont déterminé le choix d'une étude quasi exhaustive de la sépulture. En premier lieu, elle s'est révélée être « isolée » et à elle seule ne pouvait être laissée sur place en l'attente d'une éventuelle fouille. La seconde raison est scientifique. Cette sépulture constitue l'un des rares exemples d'incinération de l'âge du Bronze final en région Centre à avoir fait l'objet d'une étude paléanthropologique dès la fouille. Sa fouille a non seulement permis de préciser sa datation mais aussi d'apporter de nombreux éléments liés aux pratiques funéraires. Elle contribuera à une éventuelle synthèse à venir sur ces éléments isolés qui constituera une documentation appréciable pour l'étude d'ensembles funéraires complets régionaux.

2.2.4 Éléments de discussion

Ce cas pose la question de la délimitation et de la densité des petits ensembles funéraires découverts hors de tout autre contexte. La question est d'autant plus délicate ici que les signaux s'avèrent des plus discrets. Il s'agit en effet d'une modeste fosse ne contenant qu'une urne cinéraire, de sorte que l'implantation des sondages, d'un écartement classique de 20 m, est un procédé des plus inadaptés à la détection de ce type de configuration. Les difficultés de délimitation des petits ensembles ne sont pas sans conséquences sur le mode de caractérisation des structures, ce qui suscite de vifs débats. Doit-on seulement tester ou bien procéder à une fouille complète des vestiges mis au jour lors des diagnostics ? Ces ensembles modestes ont en effet peu de chance de faire l'objet d'une fouille ultérieure.

avec la collaboration
Nathalie Achard-Corompt
 Inrap Grand Est nord

2.3 Les tombes diagnostiquées isolées : le cas de Bétheniville, Mont de Merlan

Situé dans le nord du département de la Marne sur la commune de Bétheniville, le site de Mont de Merlan est diagnostiqué en 2001, puis fouillé en 2002 sous la direction de N. Achard-Corompt.

2.3.1 Les indices acquis lors de la phase du diagnostic

À l'échelle du site : repéré sur le terrain grâce aux indices architecturaux (enclos quadrangulaire, trou de poteau de l'édicule surmontant la tombe centrale), au remplissage sombre de la sépulture centrale, l'enclos était par ailleurs déjà connu par photo aérienne. Grâce à quelques tessons, le site est attribué à la fin de La Tène. L'aire d'extension de l'ensemble funéraire a été appréhendée au travers de tranchées de sondage (taux à 10 % avec tranchées en quinconce) sauf dans le secteur funéraire où une large fenêtre de 289 m² (17 m de côté) a complètement dégagé toute l'aire enclose par un fossé quadrangulaire, de 13 à 13,9 m de côté. Par ailleurs, un secteur de 60 x 30 m autour de l'enclos a été plus densément sondé (22 %) en vue de vérifier l'existence de tombes hors enclos.

À l'échelle des structures : la nature des gestes funéraires et le degré de complexité de la tombe ont été appréhendés en procédant à un sondage de 120 m sur 40 cm de large qui s'est poursuivi jusqu'à 5 ou 10 cm du fond de la structure, soit sur un tiers de la structure. Des os ainsi que des tessons ont été prélevés. L'aspect fortement fragmenté et lacunaire du mobilier, sa dispersion dans le comblement de la tombe ont évoqué une structure pillée.

2.3.2 La situation lors de la fouille

À l'échelle du site : le décapage d'une aire de 4 900 m² a confirmé l'absence, entre 25 à 30 m autour de l'enclos, de sépultures. En revanche, la réalisation de quatre coupes manuelles de 80 cm de large dans la partie médiane de chacune des branches de l'enclos et dans les angles a révélé des dépôts cinéraires dans l'angle ouest. L'ensemble des branches a été fouillé à la pelle mécanique par passe de 5 cm, ce qui a favorisé la mise au jour d'une petite urne, de vases déposés cassés. Les 10 derniers centimètres du fossé ont été traités à la main, mettant en évidence un creusement par tronçons juxtaposés, légèrement décalés.

À l'échelle des structures sépulcrales : une seule sépulture a été signalée par les éléments détectés au diagnostic, un ensemble de cinq tombes a finalement été mis au jour, dont quatre implantées dans le fossé. L'une d'entre elles se présente sous une forme bien discrète : un simple amas osseux circulaire d'une vingtaine de centimètres de diamètre. À cela s'ajoute une fosse qui a pu fonctionner avec la tombe centrale, regroupant de rares éléments cassés (céramique et portion de perle en verre bleue). Pour la tombe centrale, il s'est avéré que les tessons affleurant le niveau de décapage faisaient en fait partie d'un ensemble de vases cassés, placés pour partie sur la tombe. À la fouille, il a été montré que le reste constitue un dépôt volontaire de vases tonnelets mutilés et incomplets, placés à côté d'un service à boire déposé, quant à lui, intact.

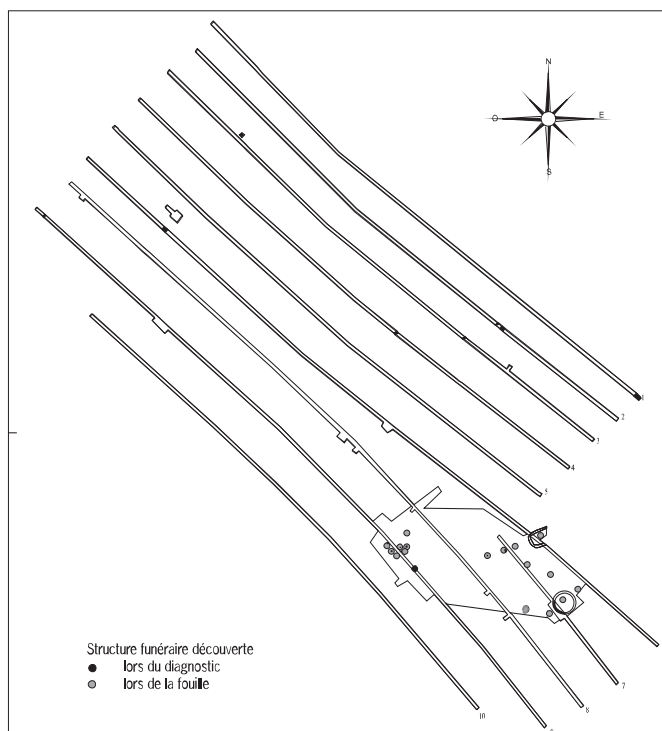
2.3.3 Éléments de discussion

Si la délimitation de l'ensemble funéraire a été bien cernée, la densité des tombes fut une surprise. Ce cas soulève la question de la sous-estimation des fossés d'enclos comme lieu de dépôt notamment sépulcral. On y trouve poignée d'os, tessons, faune... Leur présence fréquente implique de la prévoir systématiquement lors de l'estimation des moyens. Par ailleurs, il conviendrait d'appréhender les fossés d'enclos funéraire dans leur totalité ; on ne saurait se contenter de sondages ponctuels effectués en vue d'y lire le mode de comblement des creusements. C'est bien l'ensemble du fossé qui mérite d'être traité. De même, la méthode de fouille devrait être adaptée au caractère ténu des dépôts car leur organisation compte autant que leur nature (par exemple : comblement décapé à la pelle mécanique par passe fine).

On soulignera l'effet pervers du décapage intégral d'une plateforme d'enclos avant fouille ; si le NMS est mieux cerné, la procédure ampute l'ensemble funéraire de sa superstructure.

À l'échelle de la structure, ce cas illustre les problèmes de reconnaissance de certains gestes : déversement de mobilier, dépôt d'objets cassés, partiels ou certaines situations comme l'écrasement in situ des céramiques. Ils sont confondus avec le pillage, ou expliqués par les bioturbations et l'arasement dû aux engins de labours ou de décapage. Or, dans la pratique de la crémation, ce geste fait partie intégrante du protocole funéraire à diverses périodes (fin de La Tène, période gallo-romaine). Il est observé aussi bien dans la tombe elle-même que dans des structures creusées exclusivement pour recevoir des objets brisés ou altérés par le feu.

Fig. 5. Un cas de nécropoles polynucléaires : le site de Thourotte « Zac du Gros Grelot », Oise.



avec la collaboration
Ghislaine Billand
Inrap Nord-Picardie

2.4 Les nécropoles polynucléaires : le cas de Thourotte, ZAC du Gros Grelot

Le site occupe une position de rebord de plateau avec une très légère pente vers la confluence entre la vallée de l'Oise et la vallée secondaire du Matz. La fouille a été effectuée durant l'hiver 1998-1999 sous la responsabilité de G. Billand.

2.4.1 Les indices acquis lors du diagnostic

À l'échelle du site [fig. 5] : il est détecté grâce à des indices architecturaux (enclos circulaire T9), à une tombe à incinération (T7) et enfin à quelques esquilles (T5). Compte tenu de la dispersion des indices dans trois tranchées, la superficie du gisement funéraire est estimée à 20 000 m² (150 x 150 m) ; mais sachant que des photos aériennes réalisées par R. Agache sur zone voisine ont dévoilé des enclos à plus de 400 m, il est probable que tout le secteur soit dédié à un usage funéraire durant la Protohistoire. Le secteur finalement fouillé (superficie de 6 958 m²) fut sondé à 8,5 % par tranchées continues, espacées de 20 m et doublées au niveau de l'enclos.

À l'échelle de la structure, la tombe se présente sous la fosse d'un creusement circulaire charbonneux. Les os, affleurant la surface de décapage, ont été considérés comme un indice suffisant de sorte que la structure n'est pas testée.

2.4.2 La situation lors de la fouille

À l'échelle du site : la délimitation du site est appréhendée en deux temps. Dans un premier temps, le décapage de l'enclos circulaire sur 400 m² fait apparaître deux structures internes et une structure à l'extérieur de la plate-forme. L'extension autour de l'incinération isolée révèle finalement sept autres structures similaires. Dans un second temps, cinq jours de décapage sont ajoutés de sorte qu'une seconde équipe élargit le décapage vers l'est, découvrant en partie un enclos quadrangulaire et sept autres tombes. À ce stade, l'ensemble funéraire présent sur l'emprise n'est pas cerné, il apparaît sous la forme d'une nécropole polynucléaire d'au moins dix-sept tombes, plusieurs noyaux étant structurés par un enclos. Finalement, la situation paradoxale conduit à connaître surtout le secteur entre les groupes de tombe.

À l'échelle des structures funéraires : les enclos ont fait l'objet de coupes manuelles et, pour l'enclos circulaire, d'une fouille exhaustive à la mini-pelle favorisant la découverte d'un petit « dépôt » dans le fossé. Quant aux incinérations, six sont prélevées en bloc en vue d'une fouille différée tandis que les onze autres sont collectées en vrac.

2.4.3 Éléments de discussion

De ces expériences, on soulignera la difficulté de détection des sites caractérisés par des indices épars, de surcroît peu lisibles dans le substrat limoneux en l'absence d'indice comme les charbons. Par conséquent, de bonnes conditions climatiques sont primordiales afin de pouvoir lire le terrain.

On notera encore la fréquente attraction des enclos qui focalisent la recherche d'indices alors que l'organisation, en petits noyaux parfois distants de quelques dizaines de mètres des enclos, est maintenant bien attestée pour la fin de l'âge du Bronze. Dans d'autres cas, l'arasement de l'enclos conduit à se détourner du site alors que ce type de structure devrait être considéré comme un indice fort qui signale la possible présence de tombes discrètes. Au final, bien que trois concentrations de tombes soient reconnues ici, ni les noyaux ni la nécropole ne sont délimités. On sait qu'ils s'inscrivent dans un vaste complexe funéraire du Bronze final dont l'extension demeure inconnue. Aussi, dans le cas d'indices épars, la procédure de délimitation nécessiterait un examen particulier des zones entre les indices y compris les plus ténus, afin de démontrer les « vides » en augmentant le taux de sondage. Le taux de 5 à 15 % habituellement en vigueur se révèle en effet inadapté à ce type de configuration.

avec la collaboration
Nathalie Soupart
et Gilles Laperle
Inrap Nord-Picardie

2.5 Les nécropoles : le cas du site 4 de Méaulte

La fouille du site 4 s'intègre dans un vaste projet mené en haute vallée de la Somme, au nord-est d'Amiens, à l'occasion de la construction d'une plate-forme aéro-industrielle à Méaulte (Somme). Dans le domaine funéraire, quelque 85 tombes regroupées en nécropole (5) ou dites « isolées » documentent l'âge du Bronze, le deuxième âge du Fer et la période gallo-romaine. Fouillé en 2005, sous la responsabilité de N. Soupart en collaboration avec G. Laperle, le site 4 correspond à une nécropole datée de la fin La Tène ancienne/La Tène moyenne. Un bilan global des expériences de détection et de caractérisation acquises à cette occasion est prévu dans le rapport de fouille.

2.5.1 Les indices acquis lors de la phase de diagnostic

À l'échelle du site [fig. 6] : l'extension de l'espace funéraire est appréhendée par tranchées linéaires continues (2 m de large, distance 15 m) qui ont révélé six indices, concentrés dans deux tranchées. Sur ces bases, la superficie estimée du site sondé à 15 % serait de 1 250 m² (50 x 25 m). La densité des indices suggérerait l'existence d'une quarantaine de

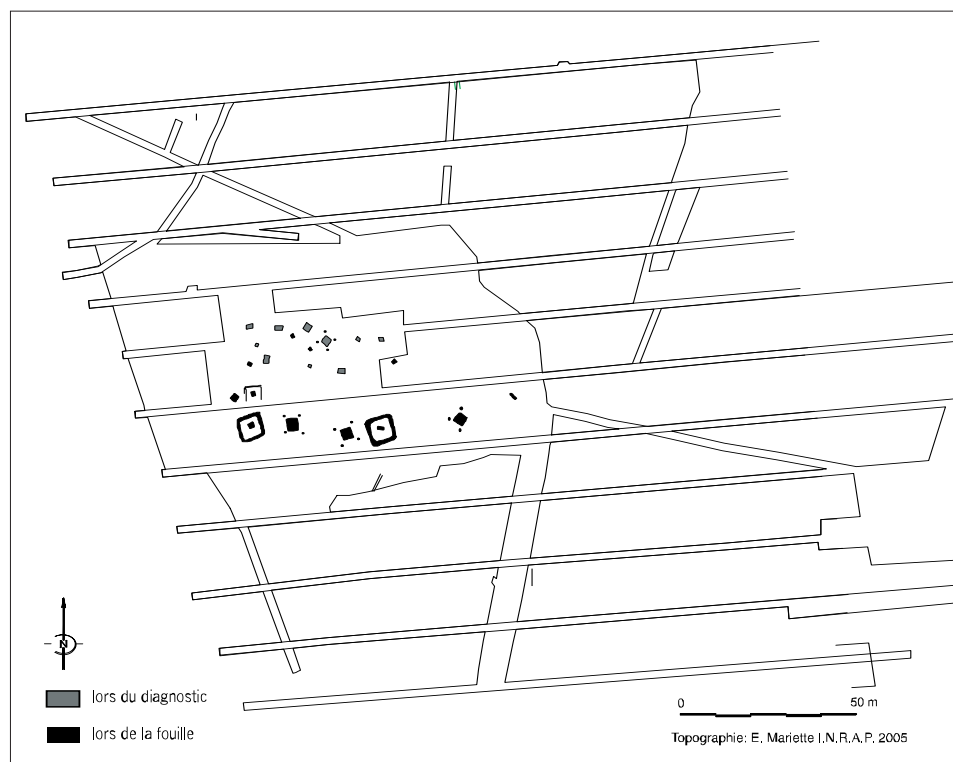


Fig. 6. Un cas d'ensemble funéraire composé de tombes groupées : le site 4 de l'opération de Méaulte, Somme.

structures. Le diagnostic se poursuit avec l'ouverture d'une fenêtre de 50 x 27 m (1 555 m²), ciblée sur les deux tranchées positives, qui révèle entre 17 et 20 indices. L'espace au pourtour du groupe de tombes est testé sur 2 à 10 m.

À l'échelle de la structure : la caractérisation s'est basée sur la lecture des vases affleurant, de sorte que les tombes sont initialement considérées comme arasées.

Le nombre limité de céramiques perçues évoque un ensemble sépulcral modeste. Par ailleurs, une tombe est prélevée et fouillée en laboratoire en guise de test. Elle montre un niveau de dépôt des mobiliers tassé mais complet ainsi que la complexité des phénomènes taphonomiques observables.

2.5.2 La situation lors de la fouille

À l'échelle du site : l'ensemble funéraire s'étend finalement sur une aire de 70 x 41 m (2 820 m²). De nouvelles structures sont apparues dont six organisées en une rangée, orientée E-O, parallèle aux tranchées de sondage et à quelques mètres au sud du groupe de tombes. D'autres décapages, au cours de la fouille, ont révélé principalement les architectures autour des tombes de sorte que la nécropole se compose en fin d'opération de 27 structures funéraires dont 7 avec architecture externe.

| Protocole d'estimation | Superficie estimée | Superficie sondée | Densité estimée |
|----------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|
| À partir des tranchées positives | 1 250 m ² | 15 % | 40 st. |
| À partir de la fenêtre | 1 555 m ² | 100 % | 17 à 20 indices |
| Situation en fin d'opération | 2 800 m ² | | 27 st. |

À l'échelle de la structure : les nouvelles découvertes diversifient le type de structures attendues et densifient leur potentiel informatif. Aux tombes modestes s'ajoutent :

– 3 structures de combustion avec un niveau de combustion en place, vides d'os ;

l'une, conservée sur 80 cm, comportait en surface des vases non brûlés ; leur présence systématique aurait eu un impact différent sur les problématiques et le temps de traitement ;

– 4 fosses composées exclusivement de mobilier ;

– 9 grandes tombes (3,50 m de côté au plus) souvent avec architecture externe (édicule sur poteau, enclos) découvertes lors du second décapage mécanique car les traces sont perceptibles 10 cm sous le premier niveau de décapage.

Avec la présence de grandes tombes architecturées, le statut de la nécropole change et également, par conséquent, la complexité des architectures internes (chambre funéraire), le nombre et la qualité des objets attendus.

Cette situation conduit, lors de la phase de fouille, à tester systématiquement les structures en procédant par petites fenêtres de 10 à 20 cm de large. L'objectif est de connaître la profondeur de toutes les structures et le nombre de vases perçus en surface afin de hiérarchiser le déroulement de la fouille. Il en résulte :

– un nombre de vases estimé entre 1 et 10, ce qui correspond en fin de compte à une sous-évaluation quasi systématique d'un tiers, les tombes étant dotées entre 1 et 18 vases ;

l'écart entre la situation perçue lors du diagnostic et celle de la fouille s'explique par la présence récurrente des formes basses ou des vases couchés sur le flanc et tassés ;

– une relecture de l'état de conservation : si quelques vases sont écrêtés, le niveau de dépôt est souvent complet bien que tassé ou écrasé. Ces phénomènes taphonomiques, riches en informations, témoignent des architectures internes et des éléments périssables.

2.5.3 Éléments de discussion

À l'échelle du site : on soulignera quelques points de cette riche expérience.

Le procédé d'estimation du NMS par large fenêtre ou celui par le calcul du prorata nombre d'indices/surface de dispersion n'ont pas été pleinement efficaces dans le cas de Méaulte, même si le NMS est mieux appréhendé dans le cas de larges fenêtres. Le choix de la fenêtre a mis l'accent sur la densité des structures au détriment de la délimitation du groupe par démonstration d'un vide périphérique. La question du NMS n'est résolue finalement qu'en cours d'opération, lors du second décapage mécanique.

À l'échelle de la structure, l'opération a souffert du problème de la détermination de l'état de conservation des structures. En fait, il conviendrait de dire « les états » de conservation, selon le type de documentation que l'on souhaite extraire [fig. 7]. Dans une fosse conservée sur 10 cm, si l'étude du remplissage n'est plus possible, l'ensemble du niveau de dépôt, voire des indices ténus de l'architecture interne, peut être conservé. En revanche, on sait assurément qu'un amas d'os de la période laténienne en Picardie a toutes les chances d'être préservé car leur épaisseur ne dépasse guère les 5 cm. Et enfin, on s'interrogera sur les deux procédures de test mises en place pour caractériser les structures : le test par fouille intégrale d'une structure prélevée et le test systématique sous la forme de microfenêtres. La première a confirmé la contexture de l'amas d'os, montré le tassement du niveau de dépôt et donc alerté sur la complexité potentielle des structures. La seconde a conduit à élaborer un outil fondamental pour appréhender la conservation à l'échelle du site, la richesse des structures et hiérarchiser le déroulement de la fouille.

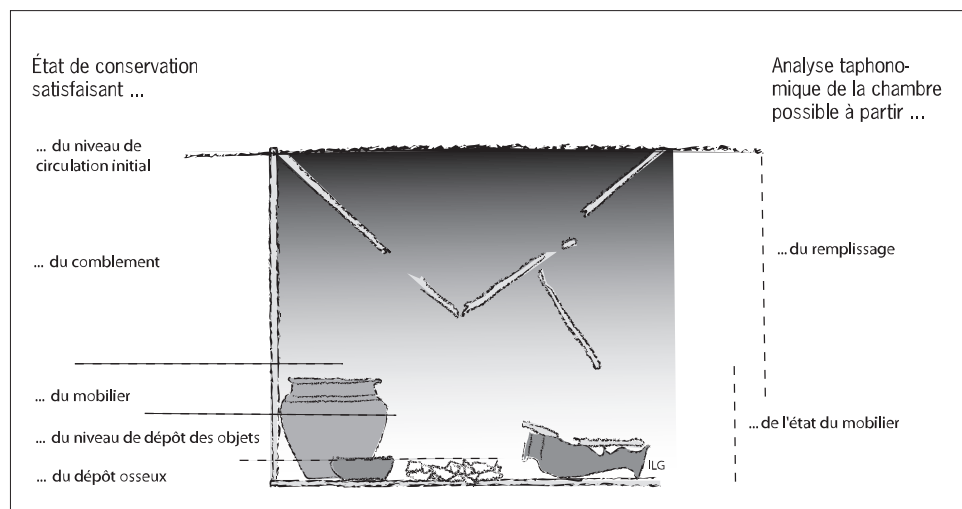


Fig. 7. Critères d'évaluation de l'état de conservation d'une structure funéraire : le cas d'une chambre.

Dessin ILG.

3 Conclusion

Ces quelques cas mettent en relief un certain nombre de situations délicates. Au sujet de la nature *des indices de détection* des structures liées à la crémation : ils peuvent être ténus, non spécifiques, divers ou méconnus. On peut espérer des progrès grâce à la diffusion des connaissances et à une plus grande implication, dès la phase du diagnostic, de personnes sensibilisées à la question.

On fait le même souhait pour *la caractérisation* des structures, notamment parce qu'une des orientations spécifiques de l'exercice du diagnostic est axée sur la détection de la complexité des gestes et de la diversité des structures. Elle nécessite une vision globale des indices disponibles sur un site. Or, la pratique du prélèvement de tombes ou de portions de tombe, sans aucun choix concerté, en vue d'un examen différé en laboratoire par un spécialiste, est une prise de risque. Dans ce cas, le prélèvement de structure conduit à des dérives. De plus, le choix même de la méthode du test n'a rien de systématique (fouille intégrale d'un échantillon ou test généralisé, voire aucun test). Dans le domaine de la crémation, la difficulté est d'abord de reconnaître le type de configuration présent : tombe, bûcher ou fosse avec résidus de combustion... La méthode de caractérisation des structures dépendra des indices qu'elles laissent au niveau du décapage et de l'état des connaissances des pratiques crématoires dans une région donnée.

En ce qui concerne *la délimitation* des ensembles funéraires, il s'agit bien de distinguer la recherche de la délimitation des ensembles, question centrée sur l'absence de vestiges, du problème de la densité de l'ensemble funéraire qui conduit au contraire à rechercher des indices. Dans le premier cas, c'est le « vide » autour des indices, même épars ou ténus, qu'il s'agit de démontrer en augmentant le taux de sondage. Dans le second cas, la densité de l'ensemble funéraire reste une donnée difficile à appréhender lors du diagnostic, elle n'est finalement connue qu'en fin de fouille, après vérification par un second décapage. À partir de quel type d'indices alors déclencher le procédé ? En matière d'incinération, le seuil d'alerte se révèle particulièrement bas car les indices peuvent être ténus. L'exemple des structures funéraires de la fin de l'âge du Bronze dans le nord de la France est à ce titre édifiant ; c'est en raison de leur grande sobriété qu'elles ont longtemps fait défaut.

Notes

1. Faute de place, l'intégration de l'ensemble des cas discutés n'a pas été possible, notamment ceux qui furent évoqués avec P.Lefèvre ou V.Thoquenne. Qu'ils soient remerciés ici de s'être prêtés à l'exercice de l'interview. L'ensemble des discussions menées avec l'équipe de la coordination, R.Rougier et L.Duvette, au sujet des sites découverts à Méaulte n'a pu figurer ici dans son intégralité.

2. Nous n'évoquerons pas ici plus avant les différentes étapes de la chaîne opératoire liée à la crémation. Plusieurs articles ont mis l'accent sur leurs caractéristiques et les gestes encore perceptibles à partir des données archéologiques ou ethnoarchéologiques (Grévin 1993, Le Goff 2002, le Goff 2005).

Bibliographie

- Achard-Corompt *et al.* à paraître : ACHARD-COROMPT (N.), LE GOFF (I.), AUXIETTE (G.), FRIBOULET (M.), LEPERLE (G.), MOREAU (C.). – *Béthéniville, « le Mont de Merlan »*, rapport de fouille, Inrap, Châlons-en-Champagne : SRA de Champagne.
- Billand, Le Goff 1999 : BILLAND (B.), LE GOFF (I.). – *La nécropole de Thourotte, « le Grelot »*, rapport de fouille, Afan, Amiens : SRA de Picardie.
- Brun *et al.* 2005 : BRUN (P.), BUCHEZ (N.), GAUDEFROY (S.), TALON (M.) avec la collaboration de LE GOFF (I.), MALRAIN (F.), MATTERNE (V.). – Bilan de la Protohistoire ancienne en Picardie, RAP, n° 3-4, p. 99-126.
- Chimier *et al.* 2005 : CHIMIER (J.-P.), FROQUET (H.), JUGE (P.), LE GOFF (I.). – Gièvres (Loir-et-Cher), « la Plaine de Morandière », rapport de diagnostic, Inrap, Orléans : SRA Centre.
- Duday, Depierre, Janin 2000 : DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.). – Étude anthropologique des sépultures à incinération. In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.). – *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer. Actes du XX^e* colloque international de l'AFEAF. Conques-Montrozier, tenu du 8 au 11 mai 1987, p. 7-29 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; n° 5).
- Grévin 1993 : GREVIN (G.). – À propos de Cabezo Lucero : approche de la crémation. In : ARANEGUI (C.) dir. – *La nécropole ibérique de Cabezo Lucero, Gauardamar del Segura, Alicante*, Madrid-Alicante, p. 315-319 (Collection de la casa de Velasquez ; 41).
- Le Goff 2002 : LE GOFF (I.). – Les vestiges de la crémation : témoins privilégiés des protocoles funéraires, *Archéopages*, n° 6, p. 10-18.
- Le Goff 2005 : LE GOFF (I.). – À propos de la nécropole de l'âge du Fer de tell Shioukh Fouqani (Syrie) : à la recherche des séquences temporelles du protocole funéraire. In : *Entre mondes orientaux et classiques : l'incinération dans les cultures syro-anatoliennes* : actes du colloque de Nanterre, 26-28 février 2004, n° 30, p. 21-27.
- Samzun, Durand 2004 : SAMZUN (A.), DURAND (S.). – *Buthiers et Boulangcourt, « Rochefort-Le Dessus de Rochefort »*, rapport de fouille, Inrap, SRA Île-de-France.